Compte-rendu de la Commission du 1 Mars 2019
Comité de la Somme à Camon

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Delphine PLUQUET
Membres : Marylène DENEUX, Sylvain BACQUAERT, Ludovic FIRMIN, Pascal DIEU

Ne participe pas au cas n°1 (dossier N°043) : Delphine Pluquet
Ne participe pas au cas n°3 (dossier N°041) : Ludovic Firmin

La séance est ouverte à 18h30
La séance est levée à 21h30

6 dossiers

1/ **Mineure du club du HBC Corbie (Dossier N°043)**
Concerne : le match Handball Hazebrouck 71 – HBC Corbie en en Championnat -18 ans Fém. Poule Honneur du 08/12/2018
Nom des arbitres : BEERNAERT Adeline
Concerne : Joueuse Article : Annexe 2–B
Type de faute : Attitude Incorrecte
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 1 date ferme
Période de suspension du : 29/03/2019 au 31/03/2019
Période probatoire : 3 mois du 01/04/2019 au 30/06/2019
Amende : 60€

2/ **Madame LION Marine du club d'Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball (Dossier N°017)**
Concerne : le match Amiens Espoir St Maurice Handball – Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball en Championnat Excellence Dept. +16 Fem. Somme du 22/09/2018
Nom de l'arbitre : BOULLY Christian – GOULARD Fabrice
Concerne : Joueuse Article : Annexe 2-D
Type de faute : Propos excessifs
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 1 date ferme
Période de suspension du : 22/03/2019 au 24/03/2019
Période probatoire : 3 mois du 25/03/2019 au 24/06/2019
Amende : 60€

3/ **Monsieur LOUCHEL Mickaël du club d'Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball (Dossier N°041)**
Concerne : le match Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball – Ailly-sur-Noye Handball Championnat Excellence Dept. +16 Masc. Somme du 15/12/2018
Nom de l'arbitre : FIRMIN Ludovic – LANDA Maxime
Concerne : Joueur Article : Annexe 2-I
Type de faute : Propos excessifs
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 2 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 18/03/2019 au 17/11/2019
Amende : 60€

4/ **Monsieur COULPIER Jean du club d'Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball (Dossier N°042)**
Concerne : le match Avenir Feuquières St Blimont Vimeu Handball – Grande-Synthe en Championnat Prenational Masc. du 22/12/2018
Nom de l'arbitre : BRUCE Alvin – RAOUL Benjamin
Concerne : Joueur Article : Annexe 2-B
Type de faute : Propos excessifs
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 1 date ferme
Période de suspension du : 15/03/2019 au 17/03/2019
Période probatoire : 3 mois du 18/03/2019 au 17/06/2019
Amende : 60€

5/ **Monsieur CHARLOIS Jean-Marc du club du MPT Fressenneville (Dossier N°040)**
Concerne : le match Amiens Espoir St Maurice Handball – MPT Fressenneville en Championnat Excellence Dept. +16 Fem. Somme du 22/12/2018
Nom de l'arbitre : BLANQUET Guillaume – GUILLAIN Eddie
Concerne : Officiel Responsable Article : Annexe 2-I
Type de faute : Propos injurieux, attitude incorrecte
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 5 dates dont 3 dates avec sursis
Période de suspension du : 15/03/2019 au 24/03/2019
Période probatoire : 6 mois du 25/03/2019 au 24/11/2019
Amende : 210€

6/ **Monsieur DUBUC David du club du AAAAE Nouvion (Dossier N°016)**
Concerne : le match HBC Noeux-les-Mines – AAAAE Nouvion en Championnat Honneur Masc. Poule 1 du 24/11/2018
Nom de l'arbitre : DHENIN Christophe – SEMIN Philippe
Concerne : Joueur Article : Annexe 3-D
Type de faute : Action particulièrement dangereuse
Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire
Sanction : 3 dates dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : 15/03/2019 au 24/03/2019
Période probatoire : 4 mois du 25/03/2019 au 24/07/2019
Amende : 150€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES